



Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 19 Février 2021 - 20h00

Absents :

**Mme Marie-Agnès APPAIX, Mme Natacha JOSEPH,
Mme Nina MENU, M. Gabriel JOURDAIN**

Procurations :

Natacha JOSEPH donne procuration à Gilles MERCIER

Marie-Agnès APPAIX donne procuration à Marie-Christine ANDRIEUX

Secrétaire : Josette PERRIER-REPLEIN

Séance ouverte à 20h05

Minute de silence :

En hommage aux Bersacoises et Bersacois récemment décédés : Josette Dumas, la mère de notre ancien cantonnier, Jean Biennais, l'ancien conseiller municipal, Camille Dudignac, l'épouse d'un ancien maire et Jean-Pierre Labrousse, le porte-drapeau attitré de nos cérémonies locales.

Ordre du Jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 18 Décembre 2020

- 1. CDG24 : prorogation de l'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail**
- 2. Mise à jour du plan de financement des travaux du logement de la Poste**
- 3. Délégation de signature à la 1ère adjointe pour les actes administratifs au nom de la commune.**

Modification de l'ordre du jour :

- 4. Ajout d'une motion relative aux Horaires d'ouverture de la Poste**

Délibérations

Approbation du Compte-rendu du conseil du 18 décembre 2020

Rapporteur : Gilles

Lecture est faite du Compte-rendu du Conseil municipal du 18 décembre 2020.

Délibération : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil municipal du 18 décembre 2020.

Pour : 9	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

1. Centre De Gestion 24 : Prorogation de la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail.

Rapporteur : Gilles

Il s'agit simplement de prolonger d'**un an** la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail avec le Centre de Gestion de la Dordogne. Ceci matérialise l'obligation pour les collectivités locales de disposer d'un service de prévention de la santé au Travail, que propose le CDG24

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de proroger jusqu'au 31 décembre 2021, la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail, signée avec le Centre de Gestion de la Dordogne (CDG24)

Pour : 9	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

2. Mise à jour du plan de financement des travaux du logement de la Poste

Rapporteur : Marie-Christine

La demande de subvention relative aux travaux du logement de la Poste, a été votée le 25 septembre 2020. Dans l'intervalle, les dossiers ont été instruits par la Direction Départementale des Territoires (subvention DETR de 30%) et par le Conseil départemental de la Dordogne (subvention 25 %). Le montant définitif des travaux est de 31.714,75 € au lieu de 32.906,65 €, et doit être ainsi validé par le Conseil municipal, afin d'être cohérent avec les dossiers de demande de subvention.

La réunion cantonale du 17/02 a validé ce dossier au niveau du Conseil départemental.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, adopte le nouveau plan de financement de la rénovation du logement de la Poste, pour un montant total HT de **31.714,15 €**.

Pour : 9	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

3. Délégation de signature à la 1ère adjointe pour les actes administratifs au nom de la commune.

Rapporteur : Gilles

Cette délégation permet de produire des actes administratifs (comme une vente par exemple), sans passer par notaire, mais avec l'assistance de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne. Le maire dans ce cas, fait office de notaire et la 1ère adjointe représente ainsi la commune.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, autorise à l'unanimité Madame Marie-Christine ANDRIEUX, 1ère adjointe au maire à signer les actes administratifs pour le compte et au nom de la commune de Petit-Bersac.

Pour : 9	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

4. Motion sur le maintien des bureaux de Poste en Dordogne

Rapporteur : Gilles

A l'initiative de l'Union des Maires de Dordogne, cette motion vient en réponse aux mesures unipartites prises par la Poste concernant la diminution des horaires d'ouverture des bureaux de poste, voire de la fermeture annoncée de certains de ces bureaux.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de signer la motion initiée par l'UDM24, relative au maintien des bureaux de Poste en Dordogne.

Pour : 9	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

Questions diverses

1. Dépôt sauvage

Proposition par Jean-Luc et Isabelle de baliser les chemins ruraux de panneau signalétique afin d'éviter les dépôts sauvages comme celui constaté en bas de la palombière dans le bois du Chatelard. Jean-Luc et Isabelle vont eux-mêmes nettoyer ce dépôt sauvage situé sur une parcelle privée pour laquelle nous n'avons pas réussi à contacter le propriétaire parisien pour lui demander de déposer plainte.

2. Délaié 100m2 Ancienne Boulangerie -> Dominique EDELY

Prix : 3 € le m2. Accord de principe de Dominique EDELY. C'est pour ce genre d'acte de vente que la délibération n°3 a été votée. Elle permettra de signer la transaction sans frais de notaires. Une enquête publique aura lieu en amont de cette transaction.

3. Devis Ancienne boulangerie (Christophe)

Modification du devis concernant les travaux de sécurisation du bâtiment de l'ancienne boulangerie. Le suivi de la toiture qui s'est opéré suite à la démolition du bâtiment a mis en exergue la nécessité de refaire tout ce pan de toiture. L'entreprise Pailler a établi un devis d'environ 3.400 € HT pour la réfection de la toiture. Avec ce devis, nous restons dans l'enveloppe budgétaire allouée à ces travaux.

4. Enquête publique PLUI

L'enquête publique relative à la mise en oeuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a débuté mercredi 17 février dernier et court jusqu'au 19 mars prochain. Ce PLUI viendra

remplacer la carte communale qui détermine les règles d'urbanisme sur Petit-Bersac. Chacun a ainsi la possibilité de consulter en mairie ou aux lieux de permanence le contenu de ce PLUI et d'émettre publiquement des remarques.

5. Référents numériques

L'état, dans son plan de Relance, souhaite aider à la création d'emplois de référents numériques sur les territoires pour aider à l'inclusion numérique (4 000 emplois aidés à terme). La commune va réfléchir à l'opportunité de créer un emploi de ce type avec l'aide financière de l'état, afin d'aider la population en difficulté avec l'outil numérique qui devient malheureusement incontournable pour certaines démarches (impôts, cesu, etc...)

6. Enquête sur la reprise du Multiple (Natacha)

Natacha JOSEPH a préparé un petit questionnaire qu'elle fera remplir à un maximum d'administrés, sur les souhaits que ceux-ci peuvent formuler quant aux caractéristiques que les futurs repreneurs du Multiple rural devraient avoir selon eux. Ceci servira ainsi de support à l'annonce qui sera diffusée lorsque les conditions sanitaires permettront d'envisager que des nouveaux locataires soient choisis.

Dans cette attente, nous remettons petit à petit l'établissement en ordre de marche. La cuve de graisse a été vidangée. Le contrôle technique s'effectuera la semaine prochaine. Nous avons demandé à une entreprise de nettoyage un devis pour remettre la cuisine au propre, car l'entretien par les anciens locataires a un peu laissé à désirer. Le montant du devis dépassant les 1.000 €, nous avons décidé de mener cette action de nettoyage par nous-mêmes. De même, les petits travaux à effectuer au niveau du logement seront réalisés en régie par notre cantonnier.

7. Réunion sur la continuité écologique de Poltrot du 17/02

A l'initiative de la Communauté de Communes Lavalette-Tude-Dronne située en Charente, nous avons organisé la réunion à Petit-Bersac, en présence des 2 syndicats de Rivière locaux, des élus de la ComCom charentaise, de la maire de Nabinaud et de Lise DANEELS représentant le château du Mas de Montet. L'objet de cette réunion était de faire un point d'avancement sur ce projet qui va voir des travaux sur l'entrée des 3 atiers situés en amont du moulin de Poltrot ainsi que sur le seuil lui-même et la sortie de l'atier tout proche, pour un montant avoisinant les 400.000 €.

Il ressort de cette réunion que le planning de ces travaux se précipite, puisqu'ils devraient démarrer en juin. En attendant les confirmations officielles des modalités de ces travaux, la commune prépare une large communication sur ce qui devrait être effectué.

8. Réunion SDE24

Réunion à venir le 23/02 sur l'amélioration du réseau électrique au Mas de Montet. Isabelle ROBERTY participera à cette réunion.

9. Devis Stargate

Nous avons demandé à Stargate un devis pour la mise en oeuvre d'un Espace documentaire privé, afin de ne plus être dépendant de Google dans nos échanges documentaires intra-conseillers. Le devis de 895 € semble un peu élevé pour remplacer quelque chose qui fonctionne malgré tout.

Séance clôturée à 22h05